



Retenez les dates

COLLOQUE NATIONAL

SOINS EN PRISON 30 ANS APRES LA LOI DE 1994

Avancées, Limites, Perspectives

LES 18 ET 19 JANVIER 2024 À PARIS

Organisé par l'Association TransFaire

en partenariat avec l'ASPMP Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire
et l'APSEP Association des Professionnels de Santé Exerçant en Prison

Sous le Haut Patronage de la Direction Générale de l'Offre de Soins
et de l'Académie Nationale de Médecine

La loi vient souvent conforter des pratiques que l'on veut développer.

Celle du 18 janvier 1994 relative à la santé publique et à la protection sociale est venue les bousculer.

Elle a instauré pour les personnes détenues l'équivalence d'un accès, d'une qualité et d'une continuité de soins identique à celle dont bénéficie la population en milieu libre et a logiquement transféré la responsabilité de la santé en prison vers le ministère chargé de la santé.

Il y a 30 ans, le législateur a donc eu pour ambition d'améliorer la qualité de tous les soins dispensés en prison et plus globalement la prise en charge sanitaire. Les soins étaient alors assimilés par bien des acteurs institutionnels à une démarche caritative, comme si soigner était adoucir la privation de liberté. La loi a radicalement transformé cette approche. L'accès aux soins est devenu un droit.

Trente ans plus tard qu'a produit ce choc des cultures ?

L'ambition initiale a-t-elle été atteinte ?

La prison recouvre des réalités très disparates. Le système pénitentiaire français présente des réalités locales hétérogènes, des établissements très différents. Certains hébergent quelques dizaines de personnes, d'autres, plusieurs milliers. Ils sont implantés en ville ou au contraire excentrés des agglomérations, avec des inégalités persistantes, conséquences de ces contrastes.

Les équipes pénitentiaires et de soins, en charge de la même population, partagent le terrain avec des missions différentes, tantôt vécus comme complémentaires et facilitant le fonctionnement quotidien de tous, tantôt comme « des empêcheurs de tourner en rond », des deux côtés.

Alors que de nombreux progrès et connaissances nouvelles se cumulent depuis 1994 dans la prise en charge des patients détenus, nous procéderons au cours de ce colloque à un état des lieux global, qu'il s'agisse des moyens à disposition des équipes de soignants ou des changements intervenus dans la population pénale ou encore de l'évolution des pratiques professionnelles.

Chaque jour, nous constatons qu'à l'ombre des murs, la créativité des professionnels s'exprime dans la perspective de faire mieux. Quels sont aujourd'hui les objectifs des soins en prison ? Quelles sont leurs limites ?

Soins et prison où en sommes-nous en 2024 ?

Public concerné

- › Directeurs d'établissements hospitaliers, affaires médicales, présidents de CME
- › Professionnels de santé
- › Directeurs et membres de l'administration pénitentiaire
- › Directeurs et professionnels de la PJJ
- › Magistrats, experts, juristes, avocats
- › Tout professionnel concerné
- › Membres des associations intervenant auprès des personnes détenues

Tarifs des journées

› Membres ASPMP/APSEP : 400 € › Inscription Individuelle : 450 € › Formation continue : 520 € › Internes : 150 €

(Ce coût inclus les frais d'inscription pour les 2 journées, les déjeuners, la documentation)

Lieu

Le CNAM - Conservatoire National des Arts et Métiers - 239, Rue Saint Martin 75003 Paris

enseignements et inscriptions

Association TransFaire - www.transfaire.org - 9 rue Jean Daudin 75015 Paris - Tél : 01 53 69 08 80 - info@transfaire.org



SOINS EN PRISON 30 ANS APRES LA LOI DE 1994

Avancées, Limites, Perspectives

Pré-programme

Judi 18 Janvier 2024

Matin

Allocutions d'ouverture

Conférences en plénière : le soin incarcéré, 30 ans après

- › La loi 94-43 du 18 janvier 1994 : repères historiques et choix institutionnels
- › L'organisation de l'offre de soins des personnes détenues
- › L'état actuel des établissements pénitentiaires et de la population carcérale
- › La santé en prison : état des lieux et évolutions des besoins des personnes incarcérées

Conférences en plénière : Éthique et fondements des soins en prison

- › Paroles de soignants en prison et de personnels hospitaliers : Quels sont les objectifs des soins aux personnes détenues, leurs limites ?
- › Éthique du soin en milieu pénitentiaire

Après-Midi

Table ronde : Accès aux soins, prévention, parcours de soins

Table ronde : Préparation à la sortie, suivi et relais de soin après l'incarcération

Vendredi 19 Janvier 2024

Matin

Conférence en plénière : La greffe de soin au milieu pénitentiaire, à quel prix ?

Table ronde : Soins en prison : qu'en attend la société ? Qu'en attendent les soignants ?
Qu'en attend l'administration pénitentiaire ? Qu'ont-ils permis ?

ateliers
au Choix

Atelier 1 : Articulations entre institutions pénitentiaire et hospitalière

Atelier 2 : Regards croisés sur la place de la psychiatrie

Atelier 3 : Regards croisés sur les consommations en détention : Réduction des Risques et des Dommages (RDRD) et accompagnement

Après-Midi

ateliers
au Choix

Atelier 4 : Enjeux actuels pour les femmes détenues et les enjeux de la mixité dans les soins

Atelier 5 : Maladies chroniques, Handicap et vieillissement en prison : la double peine !

Atelier 6 : Regards croisés sur l'accompagnement des mineurs incarcérés

Restitution et synthèse des ateliers

Conclusions et Clôture des Journées

Comité scientifique

Dr Walter ALBARDIER, Psychiatre, PH, responsable du CRIAVS Île de France

Dr Marie AHOUMENTO-CHASPOUL, Médecin AP-HP. Nord - Université de Paris (SMIT Bichat Claude Bernard), Membre de l'Académie d'Éthique

Dr Sophie BARON LAFORET, Psychiatre, PH retraitée, ancienne responsable du SMPR de Fresnes

Sylvie BROCHET, Psychologue clinicienne, responsable pédagogique Association TranSFaire

Jean-Louis DAUMAS, Inspecteur général de la justice, ancien directeur d'établissements pénitentiaires

Dr Pascale GIRAVALLI, Psychiatre, Chef de service UHSA APHM, CRIAVS PACA, Présidente de l'ASPMP, Représentante de la coordination nationale des UHSA

Laure HACCOUN, Chef d'établissement adjoint, prison de Lutterbach

Franck HARDOUIN, Psychologue clinicien SMPR et secteur de psychiatrie générale, EPSM Caen

Dr Éric KANIA, Psychiatre, PH SMPR des Baumettes, CRIAVS-PACA, membre du bureau de l'ASPMP

Dr Valérie KANOUI, Médecin chef de service UCSA, coordinatrice des soins médicaux à la MAFM, Vice-présidente de l'APSEP

Frédérique LAGUT, Infirmière Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP) - Centre pénitentiaire Meaux/Chauconin du Grand Hôpital Est Francilien

Camille LANCELEVEE, Sociologue, Université de Strasbourg, Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale des Hauts-de-France (F2RSM Psy)

Dr Fabienne LEMONNIER, Médecin généraliste-addictologue, Responsable de l'Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire au centre pénitentiaire de Bordeaux Gradignan - Consultation en addictologie à l'hôpital suburbain du Bouscat

Dr Damien MAUILLON, Médecin généraliste, CSAPA Les Baumettes, Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille. Ancien président de l'APSEP

Dr Anne-Hélène MONCANY, Psychiatre, PH, Chef du pôle de psychiatrie et conduites addictives en milieu pénitentiaire du CH Marchant, Présidente de la FFCRIAVS

Dr Guillaume MONOD, Psychiatre, PH, SMPR Paris-la-Santé, GHU Paris psychiatrie & neurosciences

Dr Laura HARCOUET SCOLIEGE, Docteur en Pharmacie, responsable de l'antenne de pharmacie clinique à l'UCSA du CP Paris La Santé,

Pr Jean Louis SENON, Professeur émérite de psychiatrie et criminologie Université de Poitiers, DEA de Droit pénal, ancien médecin chef du SMPR de Poitiers puis chef du pôle universitaire de psychiatrie CHU et CH Henri Laborit Poitiers, ancien membre de la commission Chodorge à l'origine de la loi du 18 janvier 1994.

Laora TILMAN, Docteur en droit public, enseignante universitaire

Renseignements et inscriptions - Association TranSFaire - www.transfaire.org
9 rue Jean Daudin 75015 Paris Tél : 01 53 69 08 80 - info@transfaire.org



le cnam

Inscription

SOINS EN PRISON 30 ANS APRES LA LOI DE 1994 Avancées, Limites, Perspectives



Paris, les 18 et 19 janvier 2024

le cnam 239, rue saint martin 75003 paris

Bulletin à retourner à l'Association Transfaire

(à remplir en caractères majuscules)

Mme M. Nom : Prénom :

Profession :

Établissement.....

Adresse :

Tél : Mobile.....

Courriel* :@.....

**A renseigner pour confirmation de votre inscription par courriel*

TARIFS	Journées des 18 et 19 janvier 2024 déjeuners inclus
Membres ASPMP/APSEP (sur justificatif)	<input type="checkbox"/> 400 €
Internes	<input type="checkbox"/> 150 €
Inscription individuelle (hors membre associations affiliées) Prise en compte si accompagnée du règlement	<input type="checkbox"/> 450 €
Formation continue	<input type="checkbox"/> 520 €

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée

Renseignements et Inscriptions
Association TransFaire
9 rue Jean Daudin 75015 Paris
01.53.69.08.80 // info@transfaire.org
www.transfaire.org

IBAN : FR76 3006 6100 6100 0106 4070 197
BIC : CMCIFRPP

ODPC n° : 1841//NDA : 11 75 25 48 375
Siret : 350 283 602 000 42//NAF : 8559B

Date et signature :



le cnam